



Enclave et exclave

36 langues

[Article](#) [Discussion](#)

[Lire](#) [Modifier](#) [Modifier le code](#) [Voir l'historique](#)

« *Enclave (géographie)* » *redirige ici. Pour les autres significations, voir [Enclave](#).*

« *Exclave* » *redirige ici. Pour le mot « esclave » ou « Esclave », voir [Esclave \(homonymie\)](#).*

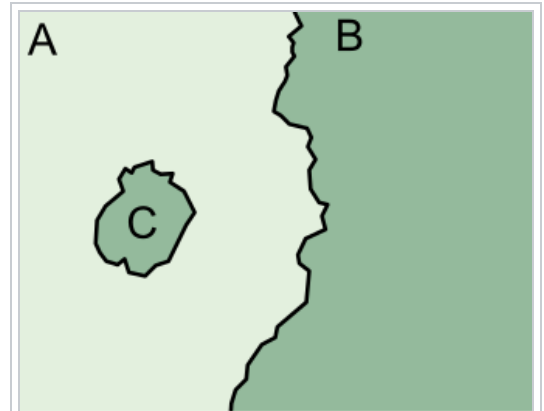
Ne doit pas être confondu avec [Enclavement \(territoire\)](#).

Une **enclave** est un territoire, ou morceau de territoire (il s'agit dans ce cas d'une exclave de son territoire principal), complètement entouré par une seule autre entité territoriale¹. Un exemple est l'État indépendant du [Lesotho](#) enclavé dans l'[Afrique du Sud](#).

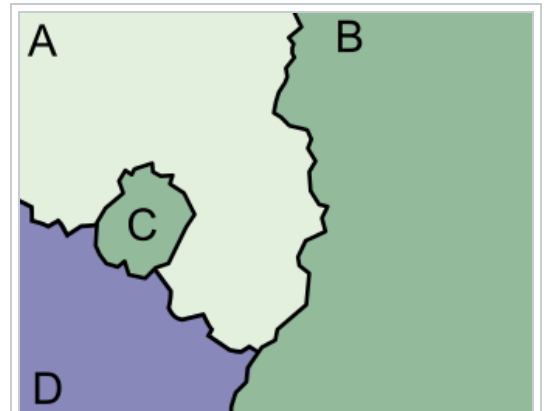
On dit aussi de manière figurative, toujours dans le domaine de la géographie, qu'une ville ou une région est « enclavée » quand elle est isolée, éloignée de tout axe important de transport, comme peuvent par exemple l'être la [Corse](#) ou telle vallée [alpine](#). On peut parler aussi de « territoire enclavé » pour des [territoires n'ayant pas accès à la mer](#), comme l'[Autriche](#).

Une **exclave** est, en [géographie humaine](#), un morceau de territoire sous souveraineté d'un [pays](#), du territoire principal duquel il est séparé par un ou plusieurs pays ou mers¹. Un exemple historique est le territoire de [Berlin-Ouest](#) — enclavé dans le territoire de l'[Allemagne de l'Est](#) — qui était une exclave de l'[Allemagne de l'Ouest](#).

Les enclaves et les exclaves existent aussi à un niveau moindre que celui d'un pays (par exemple au niveau de la [région](#)), lorsqu'une [subdivision administrative](#) (d'un pays) est située en dehors de sa division « mère » (à laquelle elle est rattachée). Par exemple, en [France](#), l'[enclave des Papes](#) correspondant au [canton de Valréas](#) est une enclave rattachée au département de [Vaucluse](#), mais se trouvant physiquement dans le département de la [Drôme](#). L'autre cas français d'enclave régionale est celui des deux [enclaves bigourdanes](#) appartenant au département des [Hautes-Pyrénées](#), mais situées au sein des [Pyrénées-Atlantiques](#).



La région **C** est une exclave du pays **B**, ainsi qu'une enclave dans le pays **A** qui l'encercle complètement.



La région **C** est une exclave du pays **B**, mais est seulement semi-enclavée car il y a une frontière maritime (**D**).

Le mot *enclave* vient du latin *inclavatus* signifiant « enfermé à clef ». Le mot *exclave* est attesté en français avec ce sens depuis au moins 1888².

Précisions [modifier | modifier le code]



Cette section ne cite pas suffisamment ses sources (mai 2024). [Développer]

Dans certains cas, deux parties enclavées d'un même territoire ne peuvent être qualifiées l'une comme étant une exclave de l'autre, aucune n'ayant la suprématie sur l'autre (par exemple le territoire définit deux capitales conjointes, une dans chaque exclave). Chaque partie de ce territoire est alors désignée comme une exclave, aucune partie de ce territoire n'ayant de frontière commune avec une autre (ou seulement des points communs isolés, un cas assez rare mais qu'on trouve essentiellement sur certains sommets de montagne ou au confluent de plusieurs cours d'eau, sur lequel il a été impossible de définir quel territoire possédait ce point et une petite zone autour). [pas clair]

De même, une enclave dans un territoire externe ne partage normalement aucune frontière commune avec la frontière externe de ce territoire externe ; mais il arrive qu'il y ait un ou plusieurs points communs sur ces deux frontières quand il a été impossible de déterminer à quel territoire appartiennent ces points (et une petite zone tout autour de chaque point commun) où l'enclave touche la frontière externe du territoire externe. [pas clair]

Dans tous les cas, un territoire ne peut pas être à la fois une enclave et une exclave du même territoire. Aucune partie (de surface non nulle) d'une enclave ne peut être une exclave du même territoire — et *vice versa* — ce qui veut dire que les frontières de ces territoires ne se croisent pas (mais elles peuvent se toucher localement en un ou plusieurs points isolés), l'un d'eux ayant sa surface totalement incluse dans la surface fermée par la frontière externe de l'autre. Si deux territoires possèdent une frontière commune de longueur non nulle, ils ne sont ni des enclaves ni des exclaves, ils sont seulement « adjacents » (on dit aussi « limitrophes »). [pas clair]

Une exclave d'un territoire n'est pas nécessairement une enclave d'un autre. La commune d'Argol (Finistère, France), par exemple, est coupée en deux via les communes de Landévennec au nord et de Telgruc-sur-Mer au sud sans que pour autant que l'exclave soit une enclave de ces communes.

On parle parfois aussi d'enclaves et exclaves selon d'autres critères géographiques que les seules limites administratives et territoriales. Ainsi on peut distinguer les enclaves terrestres pour les régions ou pays sans accès à la mer (par exemple l'Autriche est enclavée dans le continent eurasiatique), ou encore pour les mers complètement cernées par la terre d'un continent (par exemple la mer Caspienne forme une enclave du continent eurasiatique). Les îles sont souvent des exclaves d'un autre territoire terrestre (continental ou autres îles voisines), car la mer les sépare (dans certains cas, les eaux territoriales d'un autre pays dans cette mer peuvent enclaver ces îles).

Difficultés politiques posées par les enclaves et exclaves [modifier | modifier le code]



L'existence d'une exclave ou enclave peut être due à des raisons historiques, politiques, voire géologiques : certaines zones sont parfois devenues des exclaves simplement à cause du changement de lit d'une rivière.

Vivre dans une exclave peut être extrêmement contraignant et l'existence d'un tel territoire exige que des accords soient trouvés avec les pays traversés sur les droits de passage, les adresses postales, l'alimentation en électricité, etc. Pour ces raisons, la tendance actuelle est à éliminer les exclaves (généralement à l'aide d'échanges équitables de terrains) et de nombreux cas qui existaient par le passé sont désormais résolus.

Concernant les enclaves d'un pays contenant un autre petit pays isolé (lui-même sans exclave ou dont les exclaves sont elles aussi enclavées), la contrainte est encore plus forte puisque souvent aucun échange équitable de terrains n'est possible facilement (souvent cela exigerait la concession d'une voie d'accès représentant une surface considérable dans le premier pays voisin traversé) : toute la difficulté est alors de négocier avec les pays frontaliers des droits de passage pour y entrer ou en sortir d'un côté ou d'un autre, et de régler l'accès à certaines ressources essentielles (par exemple l'eau et l'énergie que le pays enclavé ne possède ou ne produit pas lui-même), et de permettre les échanges internationaux de biens et services, sans perception de droits de douane par le pays enclavant traversé ou avec un partage équitable des droits de douane perçus conjointement par les pays engagés alors dans une [union douanière](#) (au moins pour cette enclave et le pays enclavant).

Le règlement pacifique du problème des enclaves passe souvent par la création d'une voie de passage autorisée au moins pour les deux pays (à défaut d'une réelle voie internationale), même si juridiquement elle reste dans le territoire du pays traversé, et d'un accord pour régler les problèmes pouvant survenir sur cette voie devant une juridiction reconnue conjointement et partager équitablement les frais d'entretien et de sécurisation de cette voie. L'absence d'un tel droit de passage constituerait un [blocus](#) de l'enclave, ou pourrait mener à une annexion forcée de l'enclave par le pays enclavant, ce qui en droit international a longtemps constitué un *[casus belli](#)* (jusqu'en 1827) parfois très meurtrier. L'autre solution pacifique est l'acceptation mutuelle d'un traité de fusion ou d'adhésion des territoires enclavés au sein du territoire enclavant, avec souvent des aménagements dans le droit du pays enclavant pour reconnaître certains droits et usages de l'ancienne enclave à préserver dans la nouvelle union.

Les questions territoriales ne sont pas les seules non plus à être la source de litiges liées à l'existence ou la création d'enclaves.

Notamment depuis 1988, le [droit maritime](#) international autorise les pays à étendre leur [zone économique exclusive](#) (ZEE, qui s'étend au-delà des eaux territoriales, limitées le plus souvent à 12 [milles nautiques](#) des côtes, s'il n'y a pas de conflit entre pays voisins dans cette zone de revendication territoriale exclusive) jusqu'au-delà des 200 milles nautiques, pour y inclure le [plateau continental](#) attenant à leurs propres eaux territoriales. Alors qu'il n'y avait plus de territoires enclavés par les eaux territoriales ou dans les ZEE qui existaient auparavant, ou que les litiges afférents avaient été réglés difficilement par de longues négociations ou des décisions d'une cour de justice internationale, les premiers pays ayant fait une telle

revendication d'extension ont alors enclavé la ZEE du plus petit territoire voisin dont le pays n'avait pas encore fait une telle revendication. De fait, ce plus grand pays a prématurément et unilatéralement étendu sa ZEE sans rien négocier avec le pays détenant le territoire de nouveau enclavé, concernant son droit à une extension similaire équitable de sa propre ZEE sans enclavement.

Le cas se présente ainsi dans la collectivité d'outre-mer française de [Saint-Pierre-et-Miquelon](#) dont les eaux territoriales se retrouvent enclavées par la revendication de la nouvelle ZEE étendue unilatéralement par le [Canada](#) (après le règlement du litige concernant les anciennes ZEE) sur le plateau continental partagé par les deux pays. Ce nouveau litige n'est pas réglé et « le Canada s'oppose à toute extension des eaux territoriales françaises au détriment de sa propre ZEE », alors que la France ne revendique pas une extension de ses eaux territoriales (la France et le Canada ont reconnu leurs eaux territoriales mutuelles, ainsi que difficilement les limites d'anciennes ZEE selon l'ancien droit maritime), mais l'extension équitable et non enclavée de sa propre ZEE selon le nouveau droit maritime international, jusqu'aux limites des eaux internationales hors ZEE. Ce nouveau litige n'est pas réglé (l'ancien litige concernait les zones de pêche mais les ressources halieutiques surexploitées ont fait l'objet d'un moratoire par les deux pays et ce problème est aujourd'hui moins important que la nouvelle possibilité d'existence de zones d'extraction pétrolière dans la ZEE étendue au-delà des 200 milles sur le plateau continental partagé).

L'enclavement de Saint-Pierre-et-Miquelon concerne également la couverture aérienne, puisque le Canada ne reconnaît pas non plus la demande de continuité territoriale française, dans une zone de transit international entre son [aéroport d'Halifax](#) et la limite des eaux territoriales canadiennes pour les vols français court courrier vers Saint-Pierre-et-Miquelon au départ d'[Halifax](#), le seul aéroport aujourd'hui à pouvoir assurer (à coût raisonnable) le trafic long courrier commercial régulier ; l'extension de la ZEE canadienne concerne également le contrôle aérien et douanier exercé par le Canada dans sa nouvelle ZEE. Le Canada impose donc aux Français se rendant par avion à Saint-Pierre-et-Miquelon depuis la [France métropolitaine](#) l'obligation de posséder un passeport et d'obtenir un visa de transit canadien, ce qui est le seul cas où la continuité du droit de déplacement des Français n'est pas garanti sur tout le territoire français, et pourrait réclamer des droits de douane aussi sur les marchandises en transit, voire interdire selon son propre droit le transit de certains types de biens légalement autorisés en France ou dans l'[Union européenne](#), mais non conformes aux normes et lois canadiennes. Un tel cas ne se présente nulle part ailleurs dans le monde concernant les liaisons aériennes vers les autres collectivités d'outre-mer françaises, qui peuvent utiliser sur certains vols réguliers les aéroports internationaux d'autres pays qui disposent d'une zone de transit international où aucun visa de transit n'est exigé pour les Français lors des escales via leurs aéroports internationaux, ni aucun droit de douane supplémentaire n'est perçu par le pays de transit pour les biens échangés.

Pays enclavés [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Un pays peut être dit enclavé (ou enclavé *stricto sensu*) quand il est complètement entouré par un autre ; trois pays sont dans ce cas³ :

- la république de [Saint-Marin](#), enclavée dans l'[Italie](#) ;
- la Cité du [Vatican](#), entourée par la ville de [Rome](#), toujours en Italie ;

- le royaume du [Lesotho](#), à l'intérieur de l'[Afrique du Sud](#).

Beaucoup de pays de ce type existaient en [Europe](#) par le passé, généralement relevant du [Saint-Empire](#), en particulier en [Allemagne](#) (nombreuses petites principautés ecclésiastiques ou séculières) et à l'est de la [France](#) ([princes possessionnés](#), par exemple la [principauté de Salm](#)).

Le [Lesotho](#) (en vert) est totalement entouré par l'[Afrique du Sud](#).

Pays côtiers [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Certains pays sont complètement entourés par un autre, à l'exception d'une petite section côtière leur permettant d'avoir accès aux [eaux internationales](#). Cet accès ressemble d'ailleurs plus à un [corridor géographique](#) :

- Le plus typique des pays de ce genre est la [Gambie](#), quasi-enclavée dans le [Sénégal](#) à l'exception d'une seule bande côtière de 50 km de long.
- Le Sultanat de [Brunei](#), à l'intérieur de la [Malaisie](#).
- La Principauté de [Monaco](#), au sud-est de la [France](#).

La [Gambie](#) (en vert) est presque totalement entourée par le [Sénégal](#), à l'exception d'une bande côtière.

Pour cette situation de quasi-enclave, on emploie parfois le terme d'« encoche ».

Bien que le [Canada](#), [Chypre](#), la [Corée du Sud](#), le [Danemark](#), [Haïti](#), l'[Irlande](#), la [Papouasie-Nouvelle-Guinée](#), le [Portugal](#), le [Qatar](#), la [République dominicaine](#) et le [Timor oriental](#) ne soient bordés que par un seul autre pays, on considère généralement qu'ils ont suffisamment accès aux eaux internationales pour ne pas entrer dans cette catégorie.

Pays sans accès à la mer [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : [Pays sans accès à la mer](#).

Un pays peut également être dit enclavé (ou enfermé) lorsqu'il n'a pas d'accès direct à une mer ouverte (c'est-à-dire à l'[océan mondial](#))⁴.

Actuellement, 44 pays dans le monde peuvent être qualifiés d'enclavés. Deux d'entre eux, le [Liechtenstein](#) et l'[Ouzbékistan](#), sont dits doublement enclavés, c'est-à-dire bordés uniquement de pays eux-mêmes enfermés, ce qui signifie qu'ils ont besoin de traverser au moins deux États pour avoir un accès à l'océan⁵.

Pays enfermés selon la publication [CIA World Factbook](#).

Fragments et exclaves [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Certains territoires ne peuvent être atteints du pays qui en a la souveraineté que par les eaux internationales. On les considère comme des fragments détachés plutôt que comme de véritables exclaves :

- Les villes [espagnoles](#) de [Ceuta](#) et [Melilla](#), ainsi que les trois autres *Plazas de soberanía* espagnoles ([Peñón de Vélez de la Gomera](#), [îles Zaffarines](#) et [Îles Alhucemas](#)), sur la côte nord du [Maroc](#).
- Le [territoire britannique](#) de [Gibraltar](#), sur la côte sud de l'[Espagne](#).
- La [Guyane](#), fragment de la [France](#) en [Amérique du Sud](#) bordé par le [Suriname](#) et le [Brésil](#).
- [Oecusse](#), un fragment du [Timor oriental](#), à l'intérieur de la partie [indonésienne](#) de l'île de [Timor](#).
- Le [Cabinda](#), un territoire appartenant à l'[Angola](#) entouré par la [république démocratique du Congo](#) et la [république du Congo](#).
- Le territoire [russe](#) de l'[oblast de Kaliningrad](#), entre la [Pologne](#) et la [Lituanie](#), qui, avant la [Seconde Guerre mondiale](#) était la cité [allemande](#) de [Königsberg](#), capitale de la [Prusse-Orientale](#), elle-même une exclave allemande.
- Le district de [Temburong](#) dépendant du sultanat de [Brunei](#) est séparé du reste du pays par la [Malaisie](#).
- La péninsule du [Moussandam](#) dépendant du sultanat d'[Oman](#) est séparée du reste du pays par les [Émirats arabes unis](#).
- Les bases militaires souveraines britanniques d'[Akrotiri et Dhekelia](#) sur la côte sud de [Chypre](#).
- L'Isla Portillos appartient dans son ensemble au [Costa Rica](#) mais la Laguna Los Portillos ainsi que le banc de sable qui sépare la laguna de la [Mer des Caraïbes](#) appartient au [Nicaragua](#). Elle existe depuis 1858 avec le traité de limites entre le Costa Rica et le Nicaragua. Mais en 2010, [Google Maps](#) fait l'erreur d'intégrer entièrement l'île au Nicaragua, créant un conflit entre les 2 pays jusqu'à la décision de la [Cour internationale de justice](#) en 2015 et 2018. Ce conflit sera nommé la [Guerre Google Maps](#).

Le territoire de [Kaliningrad](#) est un fragment de la [Russie](#) entouré par la [Pologne](#) et la [Lituanie](#), et depuis 2007, une enclave dans l'[Espace Schengen](#) (si l'on tient compte de la [ZEE](#)).

D'autres fragments ne peuvent être atteints qu'en traversant le territoire d'un ou de plusieurs états étrangers tel que :

- Le territoire du [Nakhitchevan](#) qui est détaché de l'[Azerbaïdjan](#) et est entouré par l'[Arménie](#), la [Turquie](#) et l'[Iran](#).
- Un fragment de l'[Érythrée](#) est séparé par un bras de la [mer Rouge](#) au niveau de [Douméra](#), près de la [frontière entre Djibouti et l'Érythrée](#)⁶.

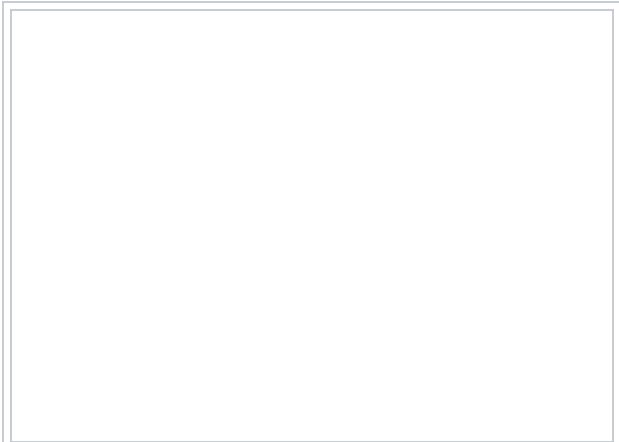
De nombreux pays possèdent en fait des fragments détachés qui ne peuvent être atteints que par bateau ou par avion. L'[Alaska](#), détachée du reste des [États-Unis](#), en est un exemple extrême mais au moins deux autres fragments des États-Unis ne peuvent être atteints à pied sans pénétrer au [Canada](#) : [Point Roberts](#) dans le nord-ouest de l'État de [Washington](#) et l'[Angle nord-ouest](#) dans le [Minnesota](#).

La côte extrême sud de la [Croatie](#) est également détachée du reste du pays par le petit [corridor](#) de [Neum](#) appartenant à la [Bosnie-Herzégovine](#). Neum est également en quelque sorte une enclave, puisque pour

rejoindre les autres localités de Bosnie-Herzégovine, il faut passer par le delta de la [Neretva](#), en territoire croate.

Véritables enclaves [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Dans ce paragraphe ne sont pris en compte que les territoires sur lesquels un pays a la souveraineté, mais qui ne peuvent être atteints sans entrer dans un autre pays, en passant obligatoirement par son sol, ses eaux territoriales ou son espace aérien. L'exemple le plus connu est [Berlin-Ouest](#), avant la [réunification de l'Allemagne](#), qui était une exclave de la [République fédérale d'Allemagne](#) à l'intérieur de la [République démocratique allemande](#). Il existait même [quelques portions de Berlin-Ouest exclavées](#) de la plus grosse partie de la ville et enclavées elles aussi dans la RDA.



[Campione d'Italia](#) (au centre) est une ville italienne totalement enclavée en [Suisse](#).

Des innombrables enclaves qui existèrent par le passé en [Europe](#), il ne reste que les suivantes :

- La ville de [Baerle](#) dans le sud des [Pays-Bas](#) est composée de la municipalité de [Baerle-Duc](#), un groupe de 22 enclaves [belges](#) dans les Pays-Bas, et de la municipalité néerlandaise de [Baerle-Nassau](#) qui à son tour possède 3 exclaves (elles-mêmes enclavées en terre belge) et une plus petite exclave à l'intérieur d'une des enclaves belges.
- [Büdingen am Hochrhein](#) est une exclave allemande, enclavée dans le [canton de Schaffhouse](#) dans le nord de la [Suisse](#). L'Allemagne possède également un groupe de 5 exclaves (elles-mêmes enclavées par la Belgique) créées par la voie de chemin de fer de la [Vennbahn](#) entre les villes de [Roetgen](#) et [Montjoie](#) qui, pour des commodités d'exploitation, s'est vu octroyer la souveraineté belge par le [traité de Versailles](#) en 1920.
- La ville italienne de [Campione d'Italia](#) est territorialement et administrativement enclavée dans le canton suisse du [Tessin](#). Dans la pratique, bien que sous souveraineté italienne, elle est administrée comme une partie de la [Suisse](#), elle fait partie du domaine douanier suisse et utilise le [franc suisse](#). Ses résidents ne paient aucun impôt sur le revenu (ce régime ne s'appliquant pas pour les résidents italiens, imposés en Italie, ni pour les résidents suisses qui ont des revenus d'origine suisse et qui sont donc imposés en Suisse)⁷.
- La ville de [Llívia](#) est une exclave de l'[Espagne](#), elle-même enclavée dans les [Pyrénées-Orientales](#) ([Cerdagne](#)) en [France](#) et située 100 km environ à l'ouest de [Perpignan](#).
- Dans l'est de la [Biélorussie](#), l'exclave [russe](#) de [Sankovo-Medvejie](#) est composée de deux villages.
- Les exclaves [chypriotes](#) d'[Ormídia](#) et [Xylotýmvou](#) sont totalement enclavées par la base de souveraineté britannique de [Dhekelia](#). À l'intérieur de cette base, la station électrique de Dhekalia est une autre exclave de Chypre, bien qu'elle soit enclavée par un territoire britannique et même divisée en deux par une route britannique.

- Le village de [Međurečje](#) appartenant à la [Bosnie-Herzégovine](#) est totalement enclavé en [Serbie](#), situé à environ 600 m du territoire principal du pays.
- La commune de [Brezovica Žumberačka](#) en [Croatie](#) possède une enclave dans la commune de [Brezovica pri Metliki](#) en [Slovénie](#) nommée Hrvatska eksklava (« Enclave croate »).

On trouve les enclaves suivantes en [Asie](#) :

- [Madha](#) est un territoire [omanaï](#)s enclavé dans les [Émirats arabes unis](#) qui à son tour héberge [Nahwa](#), une minuscule exclave émiratie.
- Dahagram-Angarpota est une exclave [bangladaise](#) qui est enclavé dans le district [indien](#) du [Cooch Behar](#). Jusqu'en [2015](#), date de l'accord rectifiant la [frontière indo-bangladaise](#), dans le district indien du Cooch Behar, on trouvait 92 exclaves du Bangladesh tandis que de l'autre côté de la frontière, on trouvait 106 exclaves de l'Inde à l'intérieur du Bangladesh. Vingt-et-une des exclaves bangladaises sont situées à l'intérieur d'exclaves indiennes. Trois des exclaves indiennes sont enclavées dans d'autres exclaves bangladaises. L'exclave indienne la plus grande, Balapara Khagrabari, entoure une exclave bangladaise, Upanchowki Bhajni, qui à son tour encerclait une exclave indienne nommée [Dahala Khagrabari](#).

Article détaillé : [Enclaves indo-bangladaises](#).

- L'[Azerbaïdjan](#) comprend quatre exclaves qui sont enclavées par l'[Arménie](#) ; trois sont des villages enclavés dans le nord-est arménien ([Barkhudarli](#), [Aşağı Əskipara](#) et [Yukhari Askipara](#)) ; la quatrième exclave azérie ([Karki](#)) est enclavée dans le nord du [Nakhitchevan](#).
- Réciproquement, il existe une exclave arménienne, [Artsvashen](#), enclavée dans le nord-ouest de l'Azerbaïdjan.
- La [vallée de Ferghana](#), une région où le [Kirghizistan](#), le [Tadjikistan](#) et l'[Ouzbékistan](#) se rejoignent, possède un grand nombre d'enclaves. [Barak](#), un petit village et une exclave kirghize, est enclavé par l'Ouzbékistan. Les villages exclavés tadjikes comme [Sarvan](#) sont enclavés par le territoire ouzbèke ; le village exclavé de [Vorukh](#) ainsi qu'un petit territoire près de Kairagach sont enclavés en terre kirghize. Les villes et exclaves ouzbèkes de [Sokh](#) et [Chakhimardan](#), ainsi que les minuscules exclaves ouzbèkes de Qalacha et Khalmion, au nord de Sokh, sont tous enclavés dans le Kirghizistan.

Deux groupes d'îles sont entièrement entourées par les eaux territoriales d'un autre pays :

- Les îles [Chizumulu](#) et [Likoma](#) formant des exclaves du [Malawi](#) sont enclavées à l'intérieur des eaux territoriales du [Mozambique](#) dans le [lac Malawi](#).
- L'île [Martin Garcia](#) est une exclave de l'[Argentine](#), enclavée dans les eaux territoriales de l'[Uruguay](#) à l'embouchure du [Río de la Plata](#).

La vie des habitants diffère d'une enclave à l'autre. Concernant les enclaves européennes, des traités ont été généralement bien établis et leurs habitants sont souvent libres de se déplacer d'un pays à l'autre - dans le cas de [Baarle](#), il s'agit même d'un argument touristique. Dans d'autres parties du Globe, tout particulièrement en Asie, les enclaves résultent souvent d'un désaccord sur les traités fixant les frontières. Au mieux, la vie quotidienne de leurs habitants est sérieusement gênée. Au pire, ils sont enclos dans un territoire restreint.

Enclaves « pratiques » [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Quelques territoires, s'ils ne sont pas géographiquement détachés, ne peuvent être facilement atteints qu'en pénétrant un autre pays, parce qu'ils sont situés dans une région montagneuse ou parce que la seule route praticable entre sur un sol étranger avant de revenir dans le pays d'origine. De tels territoires sont parfois appelés « enclaves pratiques » et peuvent être trouvés sur de nombreuses frontières, particulièrement celles qui sont peu défendues. Quelques exemples :

- La commune [autrichienne](#) de [Jungholz](#) est le cas extrême d'un territoire avant d'être une enclave : elle est entourée par l'[Allemagne](#) de tous côtés et n'est reliée au reste de l'Autriche que par un point, le sommet du [Sorgschrofen](#).
- Le village d'[Os de Civís](#), en [Espagne](#), ne peut être rejoint que par une route qui passe sur le territoire de l'[Andorre](#). À pied ou à ski, il peut être rejoint depuis les deux pays en toute saison, ce qui a longtemps favorisé la contrebande, aujourd'hui disparue en raison de l'unification des marchés européens.
- [Kleinwalsertal](#), une vallée du [Vorarlberg](#) en Autriche, ne peut être atteinte par la route que depuis [Oberstdorf](#) en [Bavière](#) (Allemagne).
- La commune suisse de [Samnaun](#), proche de la [frontière autrichienne](#), ne pouvait à l'origine être atteinte par la route que depuis l'Autriche. En conséquence, le village fut exclu en [1892](#) du territoire des [douanes](#) suisses. Cette exemption fut maintenue jusqu'en [1912](#) alors qu'une route fut construite en [1907](#) vers la Basse-[Engadine](#).
- Pour des raisons similaires, la vallée italienne de [Livigno](#), près de la [frontière suisse](#), est une zone franche où la [taxe sur la valeur ajoutée](#) ne s'applique pas.
- Quelques villages dans l'est de l'[Estonie](#) ne peuvent être atteints que par une route qui s'aventure à l'intérieur du territoire [russe](#). Il y est possible de conduire sans visa, mais il est interdit de s'y arrêter avant d'être revenu en Estonie.
- [Neum](#), seule ville côtière de [Bosnie-Herzégovine](#), est reliée au reste du territoire national par la route nationale reliant la région de [Dubrovnik](#) au reste de la [Croatie](#). Il est cependant question d'élargir la piste goudronnée qui relie directement la ville à l'[Herzégovine](#)⁸.
- Bien que la [Slovénie](#) possède un court littoral de 46,6 km, le pays n'a néanmoins pas d'accès direct aux eaux internationales, car ses eaux territoriales sont entièrement entourées par celles de l'Italie et celles de la Croatie. Ce fut un point d'achoppement lors des négociations pour l'[adhésion de la Croatie dans l'Union européenne](#), la Slovénie faisant veto si elle n'obtenait pas dans le [golfe de Piran](#) un [corridor](#) d'accès aux eaux internationales.
- Le [temple khmer de Preah Vihear](#), inscrit sur la [liste du patrimoine mondial](#) de l'[UNESCO](#), est situé sur le territoire du [Cambodge](#) mais n'est accessible par la route que depuis la [Thaïlande](#). Il fait d'ailleurs l'objet d'une vieille controverse frontalière entre les deux pays et plusieurs courtes guerres se sont déroulées à proximité.
- La commune chinoise de [Fangchuancun](#) (en), près du [tripoint Chine-Russie-Corée du Nord](#), n'est accessible par voie routière que par une route passant à plusieurs reprises en territoire russe.

Privilèges d'extraterritorialité, droits souverains concédés par un État à un autre État, stipulations douanières et autres cas particuliers [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

L'**extraterritorialité** est un principe de droit international public qui revient pour un pays à laisser s'exercer l'autorité d'un État étranger sur une partie de son territoire propre.

S'il concerne la plupart du temps des institutions internationales (par exemple le [siège des Nations unies](#) à [New York](#) ou le quartier général de l'[OTAN](#) en [Belgique](#)), il peut aussi lier deux États (ou assimilés) entre eux :

- Le [Saint-Siège](#) a ainsi la pleine propriété sur plusieurs bâtiments situés hors de la Cité vaticane, qui bénéficient d'un statut d'**extraterritorialité**⁹ ; il s'agit notamment de plusieurs palais et édifices religieux dans la ville de [Rome](#) et de la résidence d'été du pape au complexe de [Castel Gandolfo](#).
- L'[ordre souverain de Malte](#), comme une [ONG](#), est reconnu par un grand nombre de pays et d'organisations internationales (dont l'[Organisation des Nations unies](#) et l'[Union européenne](#)) et se dit comme un sujet souverain de **droit international public**¹⁰ et possédant une **souveraineté fonctionnelle**, différence importante avec la souveraineté étatique. Aujourd'hui, le siège de l'ordre souverain de Malte, le Palais magistral, se trouve à [Rome](#), via dei Condotti près de la [place d'Espagne](#) ; ce palais jouit d'un statut d'**extraterritorialité**^[réf. nécessaire].

Contrairement à une **idée reçue**, les [ambassades](#) ne bénéficient pas de l'**extraterritorialité**, mais jouissent seulement de l'**immunité diplomatique**¹¹.

De nombreuses routes ayant des incursions sur le territoire d'un autre État en zone frontalière ou desservant des zones particulières (aéroport international proche d'une frontière, enclave étrangère, etc.) sont sujettes à des accords spécifiques entre les États concernés et bénéficient ainsi d'un statut particulier.

C'est notamment le cas, entre la [France](#) et la [Suisse](#) :

- La route qui joint le hameau de Lucelle, sur la commune de [Pleigne](#) ([canton du Jura](#), 47° 25′ 17″ N, 7° 14′ 43″ E﻿ et ﻿47° 25′ 32″ N, 7° 25′ 04″ E), et qui évolue principalement en territoire français — mais avec une courte incursion en Suisse — possède un statut de « route internationale » (ainsi que la courte déviation dite *de Saint-Pierre* construite entre [1927](#) et [1929](#)). En vertu d'un supplément de convention du 15 août 1782, la liberté de transit par cette route est accordée à la Suisse. Cette convention a été précisée par un accord franco-suisse du 29 janvier 1937 qui accorde aux agents suisses chargés de l'exercice de la police et de la surveillance douanière sur les tronçons suisses de cette route le droit d'emprunter les tronçons français en uniforme et en armes.
- L'[aéroport de Bâle-Mulhouse-Fribourg](#), situé en France près de [Mulhouse](#), est un aéroport binational. La zone douanière suisse est reliée à [Bâle](#) par une route libre de droits de douane.
- L'[aéroport international de Genève](#), situé en Suisse, dispose d'un « secteur France », accessible par une route douanière depuis [Ferney-Voltaire](#), qui, jusqu'à l'entrée de la Suisse dans l'[Espace Schengen](#)¹² en décembre 2008, permettait aux personnes étrangères disposant d'un [visa Schengen](#) d'atterrir ou de

décoller de cet aéroport sans passer par la Suisse et donc sans avoir besoin d'un visa suisse. Depuis, le secteur français est réservé aux vols intérieurs.

Et entre l'[Espagne](#) et la France :

- En vertu du [traité des Pyrénées](#), l'enclave espagnole de [Llívia](#) est reliée au territoire espagnol par une « route neutre » (sans contrôle douanier) de 4 km.

C'est également le cas :

- de la route « [corridor](#) » reliant le secteur d'[Ayios Nikolaos Station](#) (enclavée au sein de la zone turque de [Chypre du Nord](#)) à la base militaire souveraine britannique de [Dhekelia](#), dont ce secteur dépend. La route passe au travers d'une zone-tampon sous administration de l'[ONU](#).
- historiquement, des trois « autoroutes de transit » qui permettaient d'accéder à [Berlin-Ouest](#) à travers le territoire de la [République démocratique allemande](#).

Sans qu'il s'agisse d'enclaves à proprement parler ou de territoires bénéficiant de l'[extraterritorialité](#), de nombreux États jouissent de droits particuliers sur des bâtiments ou parcelles situés en territoire étranger.

On peut citer par exemple :

- Les terrains des [cimetières militaires](#) étrangers sont généralement une concession foncière perpétuelle¹³ faite par l'État d'accueil sur son territoire à l'État dont les défunts sont originaires, et ne bénéficient d'aucune [extraterritorialité](#). C'est ainsi le cas des cimetières militaires américains des deux guerres mondiales en [France](#). C'est aussi le cas de plusieurs bases militaires implantées en territoire étranger grâce à un bail ou un accord de coopération militaire entre États (telles que la [base militaire américaine de Guantánamo à Cuba](#), la [base militaire américaine de Thulé au Groenland](#), la base militaire américaine de [Diego Garcia](#) dans le [territoire britannique de l'océan Indien](#), la base militaire française à [Djibouti](#), etc.).
- La [France](#) est propriétaire de quatre « territoires » à [Jérusalem](#) (le [tombeau des Rois](#), la [basilique du Pater Noster](#) (ou de l'Eleona), l'[église Sainte-Anne de Jérusalem](#), et l'[abbaye bénédictine d'Abou Gosh](#)), de la [villa Médicis](#) à [Rome](#) (ainsi que des [Pieux Établissements de la France à Rome et Lorette](#)), ainsi que des [domaines français de Sainte-Hélène](#) sur l'île britannique de [Sainte-Hélène](#).
- Le [tombeau de Suleiman Chah](#) en [Syrie](#) est propriété de la [Turquie](#), en vertu du [traité d'Ankara](#).
- Par un accord international du 6 septembre 1957, la France a accordé aux compagnies minières belges d'Hensies-Pommerœul et de Bernissart le droit de poursuivre leurs excavations à fin d'extraction charbonnière sous une partie du territoire de la commune de [Saint-Aybert](#). Il est précisé que les parties des galeries ainsi prolongées sous le territoire français seront soumises au droit belge, le droit français restant applicable aux éventuels dégâts causés à la surface par cette exploitation. Des dispositions symétriques autorisent l'exploitation minière par une compagnie française dans le sous-sol de la commune belge de [Bernissart](#).
- L'actuelle piste de 3 900 m de l'[aéroport international de Genève](#)¹⁴, mise en service durant l'été 1960¹⁴, est tellement longue que la construction n'a pu se faire qu'après un échange de territoire frontalier entre la Suisse et la France. En effet, le bout de la piste de 1946¹⁵ coïncidait avec la frontière, les terrains adjacents étant français (commune de [Ferney-Voltaire](#)). Les autorités des deux pays ont donc procédé à une rectification, de sorte que la Suisse puisse étendre la piste, ce qui a, au passage, fait disparaître

l'ancien hameau de *La Limite* et entraîné la construction d'un tunnel et d'une nouvelle douane, qui est, fait exceptionnel, entièrement située en territoire français et fait donc l'objet d'une convention internationale quant à l'autorité des douaniers suisses.

- Bien que rétrocédé au [Panama](#) en [1979](#) en vertu des [traités Torrijos-Carter](#), le [canal de Panama](#) est toujours considéré comme une voie d'eau intérieure par les États-Unis : il est ainsi prévu dans le traité de rétrocession que les navires battant pavillon américain ont une priorité de passage sur les autres.
- Le [système de canaux des Grands Lacs](#) alternativement situé sur le territoire du [Canada](#) et des [États-Unis](#) est coadministré par des organismes de ces deux pays¹⁶.
- Par le [traité du Spitzberg](#) du 9 février 1920, la souveraineté norvégienne sur l'archipel de [Svalbard](#) a été reconnue et les îles ont été déclarées zone démilitarisée. Cependant, selon les termes de ce traité, les citoyens de divers pays ont le droit d'exploiter les ressources naturelles « sur un pied d'égalité absolu ». En conséquence, un établissement russe permanent, plus ou moins autonome, s'est développé à [Barentsburg](#). Les Russes ont abandonné un établissement similaire à [Pyramiden](#) en [2000](#). Il fut un temps où la population soviétique du Spitzberg dépassait considérablement la population norvégienne, mais ce n'est plus le cas désormais.

Enclaves administratives [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Parfois, les divisions administratives d'un pays, pour des raisons historiques ou pratiques, provoquent un détachement de certaines subdivisions territoriales (ou partie d'entre elles) dans d'autres subdivisions sans y être liées. On retrouve les mêmes distinctions que pour les territoires souverains.

Subdivisions administratives entièrement enclavées dans une autre [[modifier](#) |

[modifier le code](#)]

[Allemagne](#) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le [Land](#) de [Berlin](#) est totalement enclavé dans celui de [Brandebourg](#).
- Le Land de [Brême](#) et son exclave de [Bremerhaven](#) sont tous deux enclavés dans celui de la [Basse-Saxe](#).

[Australie](#) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- le [Territoire de la capitale australienne](#) est totalement enclavé par l'État de [Nouvelle-Galles du Sud](#). La [constitution australienne](#) (rédigée avant la création de la [capitale](#)) spécifiait que le site choisi pour la [capitale fédérale](#) devait être intégralement situé dans cet État.

[Autriche](#) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La capitale [Vienne](#) est totalement enclavée dans le [Land](#) de la [Basse-Autriche](#), dont d'ailleurs, elle a été également la capitale jusqu'en [1986](#).

[Belgique](#) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- la [région de Bruxelles-Capitale](#) est enclavée dans la [Région flamande](#).

- La commune wallonne de [Comines-Warneton](#) se trouve exclavée du reste du territoire de la [Région wallonne](#), dont elle est séparée par la [France](#) et la [Région flamande](#).
- Pareillement, la commune flamande des [Fourons](#) se trouve exclavée du reste du territoire de la Région flamande, dont elle est séparée par les [Pays-Bas](#) et la Région wallonne.
- Au sein de la Région wallonne (plus précisément dans l'[arrondissement administratif de Verviers](#) qui jouxte la frontière avec l'Allemagne), les territoires relevant de la [Communauté germanophone de Belgique](#) sont distingués de ceux relevant de la [Communauté française de Belgique](#). Ils forment entre eux plusieurs exclaves que la Communauté française vient séparer (sans les enclaver au sens strict, mais sans accès entre eux en Belgique ne passant pas par la communauté française). (Certaines de ces communes germanophones, et aussi une commune francophone de cette zone, enclavent des communes entières ou des exclaves de communes sous souveraineté de l'Allemagne).
- La commune flamande de [Baerle-Duc](#) est enclavée dans les Pays-Bas. Cas unique, elle est enchevêtrée en parcelles discontinues dans la commune néerlandaise de [Baerle-Nassau](#) (dont 7 sont des doubles exclaves, c'est-à-dire une enclave des Pays-Bas, dans un morceau de Belgique, à l'intérieur des Pays-Bas).
- La commune d'[Ixelles](#) est coupée en deux exclaves par l'[avenue Louise](#) et le [Bois de la Cambre](#) relevant de la commune de [Bruxelles](#).
- La commune de [Saint-Gilles](#) possède une minuscule exclave créée par l'[avenue Louise](#) relevant de la commune de [Bruxelles](#).
- La commune de [Messines](#) possède une exclave séparée du reste de la commune par la commune de [Comines-Warneton](#).
- La [Vennbahn](#), voie ferrée des [Fagnes](#), près de la ville allemande de [Roetgen](#), n'est pas à proprement parler une enclave, mais elle constitue en forme de servitude de [droit international](#) acquise par la Belgique, dont les trains peuvent rouler dessus sans payer de redevance ni devoir entretenir la voie, au titre de dédommagement de guerre aux termes du [traité de Versailles](#) (1919).

Carte de la Belgique fédérale.

Enclaves et exclaves des [facilités linguistiques en Belgique](#).

Canada [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Les municipalités de [Mont-Royal](#), [Côte-Saint-Luc](#), [Hampstead](#), [Montréal-Ouest](#) et [Westmount](#) sont enclavées dans celle de [Montréal](#). La ville de [L'Ancienne-Lorette](#) est enclavée dans la [ville de Québec](#). Certains villages québécois sont enclavés dans une paroisse du même nom comme [Disraeli](#).

Chine [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le comté de [Xianghe](#), la ville de [Sanhe](#) et le comté autonome de [Dachang](#) forment une exclave de la province de [Hebei](#) coincée entre les municipalités de [Pékin](#) et [Tianjin](#), elles-mêmes totalement enclavées par le reste de la province de Hebei.

- Les communes de [Báscones de Ojeda](#) et de [Berzosilla](#), parties de la province de [Palencia](#), sont enclavées entre les provinces de [Burgos](#) et de [Cantabrie](#)
- Le [Rincón de Ademuz](#), partie de la [province de Valence](#) est enclavée entre les provinces de [Cuenca](#) (Castille-La Manche) et [Teruel](#) ([Aragon](#)).
- Les communes de [Roales de Campos](#) et [Quintanilla del Molar](#), partie de la province de [Valladolid](#) sont enclavées dans la [Zamora](#) (toutes les trois en Castille-et-León).
- La commune d'[Orduña](#), partie de la province de [Biscaye](#) ([Communauté autonome du Pays basque](#)) est enclavée entre les provinces d'[Alava](#) (Communauté autonome du Pays basque) et [Burgos](#) (Castille-et-León).
- La commune de [Rincón de Anchuras](#), est une exclave de la province de [Ciudad Real](#) ([Castille-La Manche](#)), séparée par les provinces de [Badajoz](#) ([Estrémadure](#)) et [Tolède](#) (Castille-La Manche).
- Le [comté de Treviño](#) est une exclave de la [province de Burgos](#) (dans la [région de Castille-et-León](#)), enclavée dans la province de [Alava](#) (Communauté autonome du Pays basque). La province de Burgos possède également deux autres exclaves enclavées dans la province de [Logroño](#) ([La Rioja](#)) et une autre exclave enclavée dans la [Province de Palencia](#) (Castille-et-León).
- La commune de [Valle de Villaverde](#), partie exclavée de la province de [Cantabrie](#), est enclavée dans la province de [Biscaye](#) dans la Communauté autonome du Pays basque.
- Les communes de [Petilla de Aragón](#) et son exclave de « Los Bastanes » (parties exclavées de la [Navarre](#)) sont séparées par la province de [Saragosse](#) (en [Aragon](#))
- La ville de [Llívia](#) est entièrement enclavée dans le territoire français.

Article détaillé : [Liste d'enclaves et d'exclaves intérieures de la France](#).

- Le quartier de [Saint-Victor-sur-Loire](#), dans le département de la Loire, est une exclave de la commune de [Saint-Étienne](#) depuis 1969.
- La commune de [Ménessaire](#) est un fragment de la [Côte-d'Or](#) situé entre la [Nièvre](#) et la [Saône-et-Loire](#).
- Les communes de [Boursies](#), [Doignies](#) et [Mœuvres](#) sont des fragments du [Nord](#) situés dans le [Pas-de-Calais](#).
- Les communes de [Gardères](#) (avec son lac) et [Luquet](#) d'une part, [Escaunets](#) (avec son lac), [Séron](#) et [Villenave-près-Béarn](#) d'autre part, sont des fragments des [Hautes-Pyrénées](#) enclavés dans les [Pyrénées-Atlantiques](#).
- La commune d'[Othe](#) en [Meurthe-et-Moselle](#) est enclavée dans la [Meuse](#).
- La commune de [Chêne-Sec](#) rattachée au département du [Jura](#) est divisée en trois portions distinctes aux formes complexes dont une seule est contigüe au reste du Jura sur environ 150 mètres, les deux autres étant totalement enclavées dans la [Saône-et-Loire](#).
- Le [canton de Valréas](#) est une enclave du [Vaucluse](#) à l'intérieur de la [Drôme](#) (appelée « [Enclave des papes](#) »).

- **Llívia** est une enclave espagnole à l'extrême sud-ouest des **Pyrénées-Orientales**, depuis la signature du **traité de Llívia** le 22 novembre 1660.

Les communes suivantes sont totalement enclavées dans une autre :

- **Curmont** (**Haute-Marne**), à l'intérieur de **Colombey les Deux Églises** ;
- **Giuncheto** (**Corse-du-Sud**), à l'intérieur de **Sartène** ;
- **Hesdin** (**Pas-de-Calais**), à l'intérieur de **Marconne** ;
- **Husseren-les-Châteaux** (**Haut-Rhin**) à l'intérieur d'**Eguisheim** ;
- **La Pellerine** (**Maine-et-Loire**), à l'intérieur de **Noyant-Villages** ;
- **Le Pin-au-Haras** (**Orne**), à l'intérieur de **Gouffern en Auge** ;
- **Moncale** (**Haute-Corse**), à l'intérieur de **Calenzana** ;
- **Mont-Dauphin** (**Hautes-Alpes**), à l'intérieur d'**Eygliers** ;
- **Suzan** (**Ariège**), à l'intérieur de **La Bastide-de-Sérou**.

Îles Anglo-Normandes (**Guernesey**) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- **Torteval** coupé en deux par la paroisse de **Saint-Pierre-du-Bois**.
- **Saint-Samson** séparé par la paroisse de **Le Valle**.

Inde [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- **Daman** est un **territoire**, une enclave côtière de l'État du **Gujarat**.
- **Dadra** est une exclave de **Dadra et Nagar Haveli** à l'intérieur de l'État du Gujarat.

Italie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La commune de **San Colombano al Lambro** est un fragment de la **province** de **Milan** entre les provinces de **Lodi** et **Pavie**.
- La commune de **Pannarano** est une exclave de la province de **Bénévent** (**Campanie**) dans celle d'**Avellino** (Campanie)
- La commune de **Resuttano** est une exclave de la province de **Caltanissetta** (**Sicile**) dans celle de **Palerme** (Sicile)

Japon [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le village de **Kitayama**, exclave située entre les préfectures de **Nara** et **Mie**, dans l'est de la **préfecture de Wakayama**
- **Fuchū**, **bourg** enclavé dans la ville de **Hiroshima**

Madagascar [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La commune et district d'**Antsirabe** est enclavé dans le **district d'Antsirabe II**.

Malaisie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Les territoires fédéraux de **Kuala Lumpur** et **Putrajaya** sont enclos dans l'État de **Selangor**.

Mozambique [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le **district de Likoma** dépendant du **Malawi** est constitué de deux îles (**Likoma** et **Chizumulu**) enclavées dans les eaux territoriales mozambicaines du **lac Malawi**.

Royaume-Uni [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Historiquement, parmi les **comtés traditionnels d'Angleterre**, il existait quelques exclaves :

- La ville de **Dudley** était une exclave du comté de **Worcestershire** à l'intérieur du **Staffordshire**.
- La péninsule de **Furness** était une exclave du **Lancashire** séparé du reste du comté par le **Westmorland**.

Aujourd'hui, deux circonscriptions électorales anglaises sont totalement enclavées dans une autre :

- Bath**, à l'intérieur de **North East Somerset**.
- York Central**, à l'intérieur de **York Outer**.

Russie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La république d'**Adyguée** est enclavée dans le **krai de Krasnodar**.
- Le district autonome de **Bouriatie-Oust-Orda** est enclavé dans l'**oblast d'Irkoutsk**.
- Le district autonome d'**Aga-Bouriatie** est enclavé dans l'**oblast de Tchita**.
- Les villes fédérales de **Moscou** et **Saint-Pétersbourg** sont respectivement enclavées dans les oblasts de **Moscou** et de **Léningrad**. Seule l'ouverture sur le **golfe de Finlande** permet à Saint-Pétersbourg de ne pas être entièrement tributaire de l'oblast qui l'entoure.

Suisse [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : **Liste d'enclaves et d'exclaves intérieures de la Suisse**.

- La commune **allemande** de **Büsingen am Hochrhein** (« *Büsingen sur le Rhin supérieur* ») est enclavée entre les cantons de **Schaffhouse**, **Thurgovie** et **Zurich**.
- La commune italienne de **Campione d'Italia** est enclavée dans le **canton du Tessin**.
- Les deux **cantons** d'**Appenzell Rhodes-Extérieures** et **Intérieures** sont enclavés dans le **canton de Saint-Gall**.

Fragments de subdivisions administratives enclavées dans une autre [[modifier](#) |

[modifier le code](#)]

Celles-ci ne possèdent aucune personnalité juridique, étant bien souvent des fractions de territoire de collectivités locales de bases par exemple : les **communes**.

Émirats arabes unis [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Les différents états des Émirats arabes unis comportent de nombreuses enclaves entre eux (essentiellement **Dubaï**, **Ajman**, **Ras el Khaimah**, **Fujaïrah** et **Charjah**), mais aussi avec le sultanat indépendant d'**Oman** tel qu'évoqué plus haut. Différents territoires ont également une **souveraineté partagée** ou sont contestés, notamment avec Oman.

États-Unis [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La partie la plus à l'ouest du [comté de Fulton](#), au [Kentucky](#), est un morceau de territoire connu sous le nom de *Madrid Bend*, situé à l'intérieur d'un [méandre](#) du [Mississippi](#), détaché du reste de l'[État](#). En traversant le fleuve, on entre dans le [Missouri](#). La seule route quittant cette zone se dirige vers le sud, dans le [Tennessee](#).

Espagne [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La communauté autonome de [Madrid](#) possède une exclave entre les provinces d'[Ávila](#) et de [Ségovie](#) ([Castille-et-León](#)).
- La commune de [Mayorga](#), dans la [Province de Valladolid](#), possède deux exclaves : une dans la province elle-même, entourée par les communes de [Becilla de Valderaduey](#), [Villavencio de los Caballeros](#), [Valdunquillo](#), [La Unión de Campos](#) et [Urones de Castroponce](#) ; Une autre (Dehasa de San Vicente) dans la [Province de León](#).
- La [Fuente Palmera](#) dépendant de la province de [Cordoue](#) ([Andalousie](#)) possède une exclave dans la province de [Séville](#) ([Villar](#)).

Carte des Émirats arabes unis - *cliquez sur l'image pour agrandir.*

Italie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Une partie de la commune de [Fabro](#) est un fragment de la province de [Terni](#) ([Ombrie](#)) entre les provinces de [Pérouse](#) ([Ombrie](#)) et [Sienne](#) ([Toscane](#)).
- Une partie de la commune de [Gallese](#) est un fragment de la province de [Viterbe](#) ([Latium](#)) entre les provinces de [Rieti](#) ([Latium](#)) et [Terni](#) ([Ombrie](#)).
- Une partie de la commune de [Badia Tedalda](#) est une exclave de la province d'[Arezzo](#) ([Toscane](#)) dans celle de [Rimini](#) ([Émilie-Romagne](#)).
- Une partie de [Tricarico](#) est une exclave de la province de [Matera](#) ([Basilicate](#)) dans celle de [Potenza](#) ([Basilicate](#)).
- Une partie de [Bisacquino](#) est une exclave de la province de [Palerme](#) ([Sicile](#)) dans celle d'[Agrigente](#) ([Sicile](#)).
- Une partie de [Città di Castello](#) est une exclave de la province de [Pérouse](#) ([Ombrie](#)) dans celle de Pesaro et Urbino ([Marches](#)).
- Il existe une exclave de la province d'[Enna](#) ([Sicile](#)) dans celle de Caltanissetta ([Sicile](#)).

Liechtenstein [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Une partie de la commune de [Balzers](#) est enclavée entre [Triesen](#) et [Triesenberg](#). Une autre entre un fragment de [Schaan](#), un fragment de [Vaduz](#), un fragment de [Planken](#), la commune de [Triesenberg](#) et l'[Autriche](#).
- Une partie de la commune de [Eschen](#) est enclavée entre un fragment frontalier de [Schaan](#), de [Gamprin](#), d'un fragment de [Vaduz](#) et la [Suisse](#).

- Une partie de la commune de [Gamprin](#) est enclavée entre un fragment frontalier de [Planken](#), d'[Eschen](#), de [Schaan](#) et d'un fragment de [Vaduz](#).
- Une partie de la commune de [Planken](#) est enclavée entre un fragment entre [Schaan](#), [Triesenberg](#), un fragment de [Balzers](#) et l'[Autriche](#). Une autre enclavée dans Schaan. Une troisième enclavée entre Schaan et [Gamprin](#).
- Une partie de la commune de [Schaan](#) est enclavée entre [Triesenberg](#), un fragments de [Balzers](#) et [Vaduz](#). Un second entre [Triesen](#), un fragment de Triesenberg et l'Autriche. Un troisième entre [Planken](#), des fragments de [Gamprin](#) et Vaduz (ce fragment contient en outre une enclave de Planken).
- Une partie de la commune de [Triesenberg](#) est enclavée entre deux fragments de [Schaan](#), d'un fragment de [Vaduz](#) et de l'[Autriche](#).
- Une partie de la commune de [Vaduz](#) est enclavée entre un fragment entre [Triesen](#), [Triesenberg](#), et deux fragments de [Schaan](#). Un deuxième entre un fragments de Schaan et un de [Balzers](#). Un troisième entre Schaan, [Gamprin](#) et un fragment d'[Eschen](#). Un quatrième voisin de [Planken](#), Schaan et un fragment de Gamprin. Un cinquième dans Schaan.

Les communes du [Liechtenstein](#) possèdent de nombreuses enclaves à l'intérieur des unes et des autres.

Serbie [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La localité [bosniaque](#) de [Međurečje](#) dépendant de la municipalité de [Rudo](#) est enclavée dans la municipalité [serbe](#) de [Priboj](#).

Suisse [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La Suisse comprend de nombreuses enclaves intérieures. Celles-ci sont recensées sur la page [Liste d'enclaves et d'exclaves intérieures de la Suisse](#).

Enclaves pratiques [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

États-Unis [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La ville de [Carter Lake](#), dans l'[Iowa](#), initialement à l'est du [Missouri](#) se vit rattachée au [Nebraska](#) en 1877 quand une inondation provoqua la disparition d'un méandre. Une longue bataille juridique s'ensuivit, qui se termina par la décision suivante : le changement de lit de la rivière ne modifiait pas la frontière et Carter Lake est donc à l'heure actuelle toujours située dans l'Iowa, même si elle n'est accessible par voie terrestre qu'à partir du Nebraska¹⁷.
- [Riker's Island](#), le complexe pénitentiaire de la ville de [New York](#) est une partie du [Bronx](#), même s'il n'est accessible par un pont qu'à partir du [Queens](#).

Belgique et Pays-Bas [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Alors que la frontière entre les deux pays suit toujours le cours naturel de la [Meuse](#), la canalisation du fleuve a créé entre [Visé](#) et [Maastricht](#) deux enclaves accessibles uniquement par le territoire de l'autre État. En

2016, les deux États se sont échangé les deux parcelles de territoire pour résoudre ce problème. La **Belgique** y perd au change vu qu'elle reçoit quatre hectares des **Pays-Bas** contre quatorze hectares qui leur sont cédés¹⁸.

France [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Certains arrondissements **parisiens** sont pourvus d'exclaves dont ils sont séparés par le **boulevard périphérique**, donc situées *extra-muros*. La plus grande est au **XVème arrondissement**, qui comprend, entre autres, l'**héliport de Paris** et l'**Aquaboulevard**. Dans le cadre d'un découpage plus complexe, la *voirie* des rues **du Professeur-Gosset** et **Jean-Henri-Fabre** est au **XVIIIème arrondissement**, alors que leurs *immeubles riverains* sont à **Saint-Ouen**.

Enclaves historiques

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Allemagne [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Avant la réunification de **1990**, **Berlin-Ouest** était une enclave *de facto* de la **RFA** en **RDA** (Berlin, divisée en 4 secteurs, étant alors administrée par les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'URSS, et sa partie occidentale n'étant pas *de jure* une division à part entière de la RFA). Il est à noter que Berlin-Ouest possédait elle-même de petites enclaves en ex-RDA, quelques quartiers distants de quelques centaines de mètres du Mur et dont les habitants ne pouvaient, en périodes de tensions rejoindre Berlin-Ouest qu'en véhicule militaire allié.
- Bremen-Verden**, la **Poméranie suédoise**, et **Wismar** furent des enclaves **suédoises** en **Allemagne** après la **paix de Westphalie**
- La **Prusse-Orientale**, une exclave **allemande** de la **république de Weimar** : elle fut divisée en deux et rattachée en partie (le sud) à la **Pologne** et en partie (le nord) à la **Russie** (actuel **oblast de Kaliningrad**) après la **Seconde Guerre mondiale**. Kaliningrad n'est autre que l'ancienne **Königsberg**, ville natale d'**Emmanuel Kant**.

Indes britanniques et États successeurs

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Gwadar** : enclave **omanie** sur la côte **pakistanaise** jusqu'en **1959**
- Inde danoise : **Tranquebar**¹⁹ jusqu'en **1845**, date de la vente de la ville au **Royaume-Uni**
- Établissements français de l'Inde** : **Chandernagor**, **Karikal**, **Mahé**, **Pondichéry**, **Yanaon**
- Inde portugaise** : **Dadra et Nagar Haveli**, territoire de **Daman et Diu**, **Goa**
- Le **Pakistan oriental** (1955-1971), aujourd'hui **Bangladesh**, était une exclave pakistanaise, si l'on considère le Pakistan occidental où siège la capitale **Islamabad** comme le territoire principal. Mille six cents kilomètres de territoire **indien** séparaient ces deux parties du Pakistan.

Égypte [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le **canal de Suez** appartenait conjointement à l'**Égypte** et à la **France** de sa construction (**1859-1869**) jusqu'au rachat des parts égyptiennes par le **Royaume-Uni** en **1875**. Le 29 octobre 1888, la **convention de Constantinople** affirme la neutralité du canal, déclaré « libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon ». Ce n'est que le

26 juillet 1956, que [Nasser](#), président de la république d'Égypte, saisit et nationalise le canal et transfère le patrimoine de la compagnie du canal à la [Suez Canal Authority](#) au détriment des actionnaires français et britanniques.

France [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [Cheikh Saïd](#), ancienne enclave française près d'[Aden](#) ([Yémen](#)).
- [Comtat Venaissin](#), [État pontifical](#) dans le sud-est de la [France](#)
- [Principauté de Salm-Salm](#), dans les Vosges, rattachée à la France lors de la [Révolution](#).
- le [comté de Sarrewerden](#) était une enclave du [Saint-Empire romain germanique](#) dans le [royaume de France](#), à l'exception de [Bouquenom](#) et [Sarrewerden](#), dépendant du [bailliage de Sarreguemines](#) dans le [duché de Lorraine](#), qui formaient à leur tour une enclave dans l'enclave.
- les villages de Castel ([Kastel](#)), et Buweiler (Boubweiller), Rathen et Constembach (Kostenbach) qui font partie aujourd'hui de la commune de [Löstertal](#), dans la [Sarre](#), formaient une enclave du [royaume de France](#) dans l'Empire.

Chine [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [Villes ou quartiers concédés](#) à des puissances européennes ou colonisés par elles au [xix^e siècle](#) ou avant : [Concession française de Shanghai](#) - [Concession internationale de Shanghai](#) - [Hong Kong](#) - [Guangzhou Wan](#) - [Macao](#) - [Qingdao](#) - [Weihai](#)
- La [Cité interdite](#) : le dernier empereur de [Chine](#) de la [dynastie Qing](#), [Puyi](#) accéda au trône en 1909. En 1911, la révolution éclata et l'armée Qing fut battue. En accord avec le traité signé entre la cour Qing et le nouveau gouvernement de la [république de Chine](#), Puyi conserva le titre d'empereur et, entre autres, le droit de conserver quelques appareils gouvernementaux au sein de la cité interdite, principalement pour la gestion des résidences impériales. En 1924, la république de Chine décida unilatéralement de priver l'empereur de tous ses privilèges.
- La [citadelle de Kowloon](#) - enclave chinoise à l'intérieur de [Kowloon](#) du temps où [Hong Kong](#) était une colonie britannique.

Maroc [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La [république du Rif](#), auto-proclamée indépendante au sein du [protectorat](#) du [Maroc](#), au cours de la [guerre du Rif](#) de 1921 à 1926 contre les puissances coloniales [française](#) et [espagnole](#).
- La ville de [Tanger](#) fut indépendante et à statut international, d'abord de façon informelle à partir de 1906 ([conférence d'Algésiras](#)), puis de façon internationalement reconnue à partir du 24 juillet 1925, et ceci jusqu'à sa réintégration au [royaume du Maroc](#) quelques semaines après l'indépendance de celui-ci en 1956 (rattachement acté au cours de la conférence de [Fédala-Tanger](#) du 08 au 29 octobre 1956)²⁰.
- [Ifni](#) fut une enclave coloniale espagnole de 1934 à 1969.

Panama [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- La [zone du canal de Panama](#) fut l'objet d'une concession par le [Panama](#) aux [États-Unis](#) par le [traité Hay-Bunau-Varilla](#) du 18 novembre 1903. Cette zone restera américaine jusqu'en 1979, date à laquelle elle se retrouva sous double administration américano-panaméenne jusqu'en 1999, à la suite des [traités](#)

de [Torrijos-Carter](#) de 1977 établissant la neutralité du canal. La zone est depuis lors sous administration exclusive du [Panama](#), les [États-Unis](#) conservant toutefois un privilège de navigation dans le canal (cf. [Autres cas particuliers d'enclaves](#)).

Divers (liste non exhaustive) [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Le [fort](#) de São João Baptista de Ajudá, une enclave portugaise au sein du Dahomey (actuel [Bénin](#)) jusqu'en 1961 (*de facto*) et 1975 (*de jure*).
- L'[enclave de Lado](#) était un territoire de l'[État indépendant du Congo](#) au milieu du [Soudan](#) du Sud et de l'[Ouganda](#).
- Le [mont Scopus](#) (à [Jérusalem](#)) fut une exclave [israélienne](#) à [Jérusalem-Est](#), alors territoire [jordanien](#) entre 1948 et 1967, ce statut disparut lors de la réunification de la ville après la [guerre des Six Jours](#). C'est à l'heure actuelle toujours une exclave d'un point de vue politique, puisque cette annexion par Israël n'est pas reconnue par de nombreux pays.
- [Port Arthur](#).
- [Walvis Bay](#) était une exclave [sud-africaine](#) en [Namibie](#), avant d'être incorporée à cette dernière en 1994.

Enclaves intérieures historiques [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Royaume-Uni [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Les subdivisions administratives (comtés) dans tous les pays du [Royaume-Uni](#) avaient des exclaves avant que les réformes municipales de 1974 (Angleterre et Galles) et 1975 (Écosse), ne les aient abolies. [Furness](#), au nord de la [Baie de Morecambe](#), était une exclave du comté [anglais](#) de [Lancashire](#), séparée du reste du comté par le [Westmorland](#). En [anglais](#), elle était connue comme « *Lancashire beyond the Sands* ». Elle a été incorporée dans le nouveau comté de [Cumbria](#) en 1974. Le [Flintshire](#), un comté [gallois](#), avait une exclave bordée sur trois faces par l'Angleterre, et sur le quatrième par le [Denbighshire](#), qui, avec le reste du Flintshire, a été incorporée dans le comté de [Clwyd](#) en 1974. Le comté [écossais](#) de [Dunbartonshire](#) avait une exclave à son est, bordée par le [Lanarkshire](#) et le [Stirlingshire](#), avant d'être incorporée dans la nouvelle région de [Strathclyde](#) en 1975.

Enclaves temporaires [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Un morceau de territoire peut être cédé à un autre pays de façon temporaire, donnant lieu à une [fiction juridique](#).

- Durant la [Première Guerre mondiale](#), la commune de [Sainte-Adresse](#), jouxtant [Le Havre](#), fut cédée à bail à la [Belgique](#) pour la durée des hostilités, permettant au gouvernement belge de rester sur le territoire du royaume, alors que celui-ci était presque entièrement occupé par les troupes allemandes, et donc, de ne pas être ainsi considéré comme un [gouvernement en exil](#). Le gouvernement belge s'installa dans l'immeuble Dufayel et la famille royale dans un hôtel, aujourd'hui disparu, du « Nice Havrais », quartier de la commune. Ce fait est célébré régulièrement encore aujourd'hui par la municipalité.

- En 1943, la chambre de la maternité de l'hôpital d'[Ottawa](#) au [Canada](#) fut déclarée temporairement comme extra-territoriale, afin que la naissance de la [princesse Margriet](#), fille de [Juliana](#), puisse se faire en territoire international. De ce fait, elle n'a obtenu que la nationalité néerlandaise.
- La suite 212 de l'hôtel [Claridge's](#) à [Londres](#) fut cédée par le [Royaume-Uni](#) à la [Yougoslavie](#) le 17 juin 1945 pour permettre à [Alexandre de Serbie](#), dont les parents étaient en [exil](#), de naître sur le territoire yougoslave²¹.
- [Zeist](#), une ancienne base de l'[United States Air Force](#) aux [Pays-Bas](#) fut, en 2000, déclarée temporairement territoire britannique afin que puisse s'y tenir le procès de l'[attentat de Lockerbie](#).

Notes et références

[modifier | modifier le code]

- ↑ ^a et ^b « [Enclave, exclave, périclave, enclave urbaine — Géoconfluences](#) [archive] », sur *geoconfluences.ens-lyon.fr* (consulté le 25 juillet 2022)
- ↑ Victor Adolfe Malte-Brun, *L'Allemagne illustrée: géographie - histoire - administration - statistique*, J. Rouff, 1888 (lire en ligne [archive])
- ↑ [Raballand 2005](#), p. 8.
- ↑ (fr) Définition d'*enclave* selon l'édition 2007 du *Petit Larousse illustré* : « Terrain ou territoire complètement entouré par un autre ou, par extension, sans accès direct à la mer ».
- ↑ « [geogir.fr/geo-savoir-les-deux-…](#) »^(Archive.org • Wikiwix • Google • Que faire ?).
- ↑ « [OpenStreetMap](#) [archive] », sur *OpenStreetMap* (consulté le 1^{er} septembre 2020).
- ↑ « [Quels sont les paradis fiscaux en matière d'impôts sur le revenu ?](#) [archive] », sur *droitissimo.com*, 21 mai 2011 (consulté le 1^{er} octobre 2015).
- ↑ « [La Croatie dans l'UE : la ville de Neum, une enclave bosnienne en Europe](#) [archive] », sur *Le Courrier des Balkans*, 25 juin 2013 (consulté le 21 mars 2023).
- ↑ Paul Poupard, *Connaissance du Vatican : histoire, organisation, activité*, éd. Beauchesne, 1967, p. 31, article en ligne [archive].
- ↑ Jonathan Riley-Smith, *The Atlas of the Crusades*, « Facts on File », Oxford, 1991, p. 170.
- ↑ « [ABC du droit international public : Extraterritorialité](#) [archive] », *Département fédéral des affaires étrangères, Confédération suisse*.
- ↑ [PDF] « [Convention du 25 avril 1956 \(pages 508 et suivantes\)](#) [archive] », sur *doc.diplomatie.gouv.fr* (consulté le 4 juin 2010).
- ↑ Jean-Paul Pancraccio, « [Le régime juridique des bases militaires concédées : À propos de la fermeture du camp d'internement de la base américaine de Guantánamo à Cuba](#) [archive] », *CEREM*, février 2009, p. 4.
- ↑ [Carte de 1960](#) [archive], sur *map.geo.admin.ch*.
- ↑ [Carte de 1957](#) [archive], sur *map.geo.admin.ch*.
- ↑ « [MANAGEMENT OF THE SEAWAY](#) [archive] (consulté le 7 décembre 2018).
- ↑ voir [Carter Lake](#) [archive].
- ↑ « [La Belgique perd un bout de territoire au profit des Pays-Bas](#) [archive] », 6 janvier 2016 (consulté le 3 août 2016).
- ↑ *scandinavica.com* [archive].
- ↑ *De Laubadère André*. Le statut international du Maroc depuis 1955. In: *Annuaire français de droit international*, volume 2, 1956, p. 137-138 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1956_num_2_1_1228 [archive]).
- ↑ (en) Christopher Long, « [A Regal Bid Too Far?](#) [archive] » : sur la naissance d'Alexandre III de Serbie.

Voir aussi

[modifier | modifier le code]

- Gaël Raballand, *L'Asie centrale ou la fatalité de l'enclavement ?*, 2005, 360 p. ([ISBN 978-2-296-40132-7](#), [lire en ligne](#) [[archive](#)])
- Brendan R. Whyte, *Waiting for the Esquimo: An historical and documentary study of the Cooch Behar enclaves of India and Bangladesh* [[archive](#)], Université de Melbourne (thèse de doctorat, 2002, révisée en 2004) ([ISBN 0-7340-2208-5](#))

Articles connexes [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [Liste d'enclaves et d'exclaves](#)
- [Particularités territoriales de la France](#)
- [Colonisation russe des Amériques](#)
- [Détroit](#)
- [Insularité](#)

Liens externes [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- (en) [Jan S. Krogh's Geosite](#) [[archive](#)] : classification des enclaves, de nombreux exemples
- (en) [exclave.info](#) [[archive](#)] : une tentative de répertoire de toutes les anomalies géographiques des pays du monde

[Portail de la géographie](#)

[Portail des relations internationales](#)

[Portail des frontières](#)

Catégories : [Enclave](#) | [Exclave](#) [+]

La dernière modification de cette page a été faite le 21 août 2026 à 00:06. La page a été rendue avec [Parsoid](#).

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous [licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions](#) ; d’autres conditions peuvent s’appliquer. Voyez les [conditions d'utilisation](#) pour plus de détails, ainsi que les [crédits graphiques](#). En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez [comment citer les auteurs et mentionner la licence](#).
Wikipedia® est une marque déposée de la [Wikimedia Foundation, Inc.](#), organisation de bienfaisance régie par le paragraphe [501\(c\)\(3\)](#) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#) [À propos de Wikipédia](#) [Avertissements](#) [Contact](#) [Contacts juridiques & sécurité](#) [Code de conduite](#)

[Développeurs](#) [Statistiques](#) [Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#) [Version mobile](#)